

A

**MONSIEUR**

***Le Responsable de l'Entreprise : ETPH TOUAIRI SLIMEN***

**O B J E T : PREMIERE MISE EN DEMEURE**

Suite à la sortie de nos représentants de la sous-direction technique, en date du 15/08/2022 sur votre chantier de canalisation et pose câble FO : liaison CT KOLEA VERS LIMITE WILAYA DE BLIDA ET ALGER VIA UNIVERSITE KOLEA, sous ODS N°87 du 19/06/2022.

J'ai le regret de vous informer que nous avons signalé plusieurs réserves que vous devez relever à savoir :

- Les déblais doivent être évacués à la décharge publique au cours des travaux.
- Respecter tout changement de direction dans la réalisation des tranchées (éviter les angles aigus).
- La tranchée doit être nettoyée avant la pose de PEHD.
- Bien marquer la signalisation du chantier notamment que vous travaillez sur des voies à un flux important.
- Non respecte de la largeur de la tranchée, la limite de l'ouverture de la tranchée est limitée à 15 cm au maximum et 13 cm minimum (Micro tranché).

Meilleures Salutations



17 AOÛT 2022

Mr Ramzi Sayen SAIDOU  
Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Tipasa